

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 117 (1991)  
**Heft:** 14

**Artikel:** La dynamique urbaine: une question de densité et de réseau  
**Autor:** Bassand, Michel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-77624>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La dynamique urbaine : une question de densité et de réseau<sup>1</sup>

Le texte de M. Bassand est issu de l'exposé de l'auteur à l'occasion de la journée d'étude organisée par l'ASPA (Groupe de Suisse occidentale) à Genève, le 14 mars 1991.

## 1. La diversité du phénomène urbain

Un examen un tant soit peu attentif de l'urbain oblige à en parler au pluriel. Si je considère les études actuellement menées avec des éclairages tant géographiques, sociologiques, économiques que de science politique, c'est la diversité du phénomène urbain qui s'impose.

Les quelques faits présentés concernent la Suisse, mais tout indique qu'ils se vérifient dans le monde occidental en général.

Trois types de collectivités urbaines s'imposent à l'observateur attentif :

1. Les grandes agglomérations urbaines de plus de 100 000 habitants, avec en tête Zurich, Genève, Bâle, Berne, Lausanne, Lucerne, etc. Elles sont très marquées par deux types de tissus urbains : le centre d'une part, et d'autre part les couronnes suburbaines et périurbaines. La densité de ces grandes agglomérations est d'environ 1300 habitants au kilomètre carré.

2. Les agglomérations urbaines petites et moyennes, dont l'image ressemble à celle des grandes, sauf en ce qui concerne leur taille : elles oscillent entre 20 000 et 100 000 habitants. Fribourg, Neuchâtel, Biel/Bienne font partie de ce type. Leur densité est de moitié inférieure à celle de leurs grandes sœurs.

3. Les communes dont la population oscille entre 5000 et 20 000 habitants. Elles ont à peu près la même répartition des activités économiques. La densité moyenne de ce type avoisine les 500 habitants au kilomètre carré.

Le premier type englobe une proportion beaucoup plus grande de couches supérieures et moyennes-supérieures que les deux autres. Inversement, la part de la classe ouvrière est plus importante dans le troisième type que dans les deux autres. Bref, l'armature urbaine de la Suisse – qui regroupe près de 70 % de la population – comprend donc au moins trois types de collectivités urbaines très distincts par leur taille, leur densité et leur structure socio-économique. Ces trois types

impliquent des styles politiques et socio-culturels notablement différents.

Sous nos yeux se constitue un quatrième type urbain : la métropole. J'entends par là une collectivité urbaine d'un million d'habitants et plus. Les statisticiens des Nations Unies démontrent que leur nombre et leur importance relative ne cessent et ne cesseront pas de croître durant ces vingt à trente prochaines années. Mais, me direz-vous, en quoi ce processus concerne-t-il la Suisse ? L'agglomération la plus grande, celle de Zurich, atteint à peine les 800 000 habitants... Une métropole zuricoise de près de 2 millions d'habitants est incontestable. L'agglomération de Bâle fait partie d'une métropole rhénane transfrontalière très puissante. En Suisse romande, il en va de même avec l'interdépendance croissante des agglomérations de Genève, Lausanne et Montreux-Vevey ; elles constituent une entité nouvelle, la métropole lémanique. Elle mérite beaucoup plus d'attention qu'on ne lui en accorde pour le moment.

## 2. Concentration et densité

Quel est le dénominateur commun de ces divers types de collectivités urbaines ? Elles se distinguent des autres collectivités territoriales par la concentration qu'elles impliquent, non seulement de la population, mais d'une multiplicité d'activités diverses. Or qui dit concentration dit densité.

1. Quand on parle de densité urbaine, le plus souvent il est entendu la densité démographique. Cette dernière n'est que la pointe la plus visible de densités concernant toutes les activités humaines. D'abord densité des activités de production de biens et de services qui entrent en interaction pour constituer un système d'une efficacité considérable, en dépit du fait que ces unités sont en compétition ou en conflit. Cette densité d'entreprises économiques est accompagnée de celle d'établissements privés ou publics à vocation éducative, sanitaire, sociale et culturelle. Articulés par des institutions politiques, ces deux types de densités font de la collectivité urbaine une entité dynamique, créative, novatrice. Bref, le phénomène urbain n'est jamais seulement un phénomène de densité

démographique, cette dernière résulte toujours de densités économique, sociale, culturelle et politique.

2. A partir de ces remarques, précisons que la densité implique l'échange et la communication. Plus le phénomène urbain s'agrandit, mais encore plus les spécialisations économiques, sociales et politiques de son territoire s'accentuent, tant en termes d'équipements, de zones que de quartiers, plus la mobilité s'intensifie, plus l'échange et la communication deviennent complexes et l'objet d'attention particulière. Dans ce contexte, la collectivité urbaine qui n'assure pas la communication et l'échange entre ses membres individuels et collectifs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur devient, comme dit L. Mumford, une nécropole. En d'autres termes, un seuil de densité, d'envergure et de complexité passé, l'échange et la communication urbaine deviennent l'objet d'une organisation tant sociale que technique d'une importance capitale. Dès lors, la gestion des flux et des réseaux prend une importance centrale.

## 3. Métropole, densité et réseaux

Comment expliquer ce phénomène de métropolisation ? Deux facteurs permettent d'en rendre compte. Le premier consiste en une accentuation de la division internationale du travail et, partant, en l'intensification d'une économie mondiale. Le deuxième facteur réside dans le développement des sciences et des techniques relatives notamment à l'information et à la communication. Les deux facteurs sont évidemment en interaction : une économie mondiale sans moyens d'information et de communication sophistiqués serait impossible. De même, le déploiement d'une division internationale du travail génère des progrès en matière de techniques d'information et de communication. Les métropoles résultent directement de ces deux facteurs.

L'économie mondiale n'a de sens et d'intérêt qu'à la condition que les communications et les transports soient rapides, efficaces et sûrs. La mobilité est la dimension clé : mobilité du capital d'abord, mais aussi celle de la main-d'œuvre, des marchandises, des servi-

ces et des informations de toutes sortes ; toutes ces mobilités sont vitales. La croissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication est directement liée à cette économie-monde et à ces impératifs de mobilité et de communication, elle les stimule et les amplifie : les télécommunications rendent possible une mobilité rapide et sûre à l'échelle planétaire.

Dans ce système mondial où les capitaux, les biens et les personnes sont dans l'obligation de se déplacer rapidement, où les informations et les services doivent être coprésents et en relation virtuelle dans toutes les parties du monde, il est indispensable d'assurer des infrastructures fixes permettant cette hypermobilité des facteurs de production et de la main-d'œuvre et cette hyperfluidité des échanges.

Institutions financières, archives de toute nature, banques de données, gares, aéroports, musées, universités et autres équipements culturels sont les points fixes qui rendent possible une très forte mobilité ; ils facilitent la communication et les échanges. Là où tout circule et s'échange, des points fixes sont vitaux. C'est autour d'eux et de leurs équipements que se forment les métropoles : elles sont devenues et deviendront toujours plus les carrefours du monde.

Nous pensons désigner là les principales raisons de la métropolisation. Il y en a une autre qui est étroitement liée aux précédentes : pourquoi les métropoles croissent-elles autant alors qu'elles maîtrisent les nouvelles techniques de communication qui, pourtant, pourraient encourager la déconcentration ? Théoriquement, c'est vrai, mais il est aussi exact que ces nouvelles techniques permettent des concentrations plus grandes que par le passé. Cette tendance ressort nettement de nombreuses recherches : les nouvelles techniques de communication rendent possible une concentration qui, avant, n'était pas envisageable. Les acteurs actuellement au pouvoir préfèrent la concentration puisque, dorénavant, elle est gérable.

Avec l'émergence des métropoles, la gestion urbaine prend une autre tournure. De patrimoniale qu'elle était principalement, la gestion urbaine s'occupe maintenant toujours plus de flux.

Jusqu'au début des années soixante, grossièrement, les collectivités urbaines étaient conçues avant tout comme des

ensembles d'individus, de biens mobiliers et immobiliers, de services et d'informations. Leur gestion consistait à les produire, stocker, utiliser et reproduire, c'est-à-dire à les entretenir, réparer, réhabiliter et rénover.

La mondialisation décrite ci-dessus, et la très grande taille des métropoles et leur différenciation font qu'un autre type de gestion s'impose, c'est la gestion des flux. Certes, le premier type de gestion n'a pas disparu, mais il n'est plus premier. Il s'agit dès lors, pour les métropoles, de gérer les échanges, la circulation, la communication des individus, des biens et de l'information. En raison de la spécialisation fonctionnelle du sol et des multiples formes de ségrégation, tant à l'intérieur des métropoles qu'entre celles-ci, la gestion des flux acquiert une importance primordiale.

La gestion des flux n'implique pas seulement la construction et l'entretien des canaux sous des formes multiples : rues, routes, égouts, rails, fils, gaines techniques, fuseaux, espaces aériens, articulés à des points fixes. Mais la gestion des flux consiste encore à assurer les échanges et les communications entre cette multiplicité de réseaux. Il s'agit dès lors d'une problématique d'interfaçage et de communication. C'est la question centrale de la gestion tant interne qu'externe des métropoles.

Outre la gestion des flux, d'autres thèmes urgents s'imposent aux gestionnaires de la métropole et des autres collectivités urbaines. Nous devons nous contenter de simplement les mentionner : vieillissement de la population, nouvelles inégalités sociales, ségrégations, institutions politiques.

2. La mobilité et la communication sont devenues les enjeux majeurs de la métropole, cela en raison de sa très grande taille, de sa densité, de sa spécialisation fonctionnelle du sol et des ségrégations, ainsi que du fait qu'elle est en tête de pont dans un système de transactions planétaires. La gestion des métropoles implique d'abord les flux de personnes, de capitaux, de marchandises et d'informations, cela grâce à un équipement sophistiqué de techniques d'information et de communication.

*Michel Bassand, Lausanne*

#### 4. Deux thèses en guise de conclusion

1. Le phénomène urbain change profondément. Avant, le monde était dominé par des réseaux de cités, ou de villes, ou d'agglomérations ; maintenant, ce sont des armatures de métropoles qui dirigent la dynamique des sociétés contemporaines. Elles sont détentrices de richesses fabuleuses, mais aussi de problèmes gigantesques. Les métropoles expriment l'avènement d'une division internationale du travail toujours plus poussée et l'hégémonie des sciences et techniques.

<sup>1</sup> Cette réflexion découle d'une recherche menée avec J.-Ph. Leresche dans le cadre de l'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC).

Adresse de l'auteur :

Michel Bassand  
Professeur EPFL  
Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC)  
Département d'architecture  
Avenue de l'Eglise-Anglaise 14  
1006 Lausanne